

- REPENSER LA SECURITE EN CÔTE D'IVOIRE -

Dans la nuit du 11 au 12 mai 2017, plusieurs casernes sur toute l'étendue du territoire ivoirien sont paralysées par des hommes armés qui tirent en l'air. Le vendredi 12 mai, à Bouaké, Abidjan, Korhogo, Man et Odienné, ces hommes armés sont dans la rue : la Côte d'Ivoire est une fois de plus ébranlée par une mutinerie. La suite nous la connaissons tous, près de 8500 anciens rebelles, intégrés dans l'armée vont percevoir la somme de 5 millions de FCFA chacun. Notons que 5 millions avaient déjà été payés par le gouvernement suite à une précédente mutinerie au cours du mois de janvier de la même année. Au total, ce sont près de 12 millions de FCFA (environ 18 000 euros) qui étaient réclamés par ces « corps habillés ». En plus de ces coups de forces récurrents de l'armée, un autre phénomène trouble la quiétude des ivoiriens depuis la fin de la crise post-électorale d'avril 2011, il s'agit du phénomène des « microbes » ou encore appelés par les autorités ivoiriennes, « enfants en conflit avec la loi ». Ces groupes de jeunes voire de très jeunes, sèment la terreur dans les quartiers populaires d'Abidjan avec des armes blanches, parfois des armes à feu et s'attaquent à n'importe qui sur leurs passages.

Un environnement sécurisé est un environnement propice à l'épanouissement de chaque être humain et de toutes ses entreprises. Cet environnement sécurisé rend un pays potentiellement attractif pour les investisseurs étrangers. C'est dans cette perspective qu'est rédigé cet article, pour essayer de mettre en avant un certain nombre de pistes et de mesures qui permettraient à la Côte d'Ivoire d'être un havre de paix et de sécurité pour ses habitants et leurs biens, ainsi que pour tous ceux qui ont choisi d'y vivre.

Depuis la fin de la crise post-électorale le gouvernement ivoirien a davantage misé sur une amélioration du climat des affaires en vue d'attirer des investisseurs étrangers et donc des capitaux. Ces différents efforts des autorités semblent payer comme l'atteste le classement Doing Business 2018 qui voit la Côte d'Ivoire réintégrer le top 10 des pays les plus réformateurs du monde. De plus, le 18 octobre dernier, le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) lançait la plateforme « 225 Invest », portail unique des services pour des personnes désirant investir en Côte d'Ivoire.

Cependant, il est important de noter que l'insécurité est l'un des pires ennemis des investisseurs. La sécurité des personnes et de leurs biens constitue donc un des facteurs explicatifs de la mobilisation des Investissements Directs à l'Etranger (IDE). L'Etat de Côte d'Ivoire doit ainsi tout mettre en œuvre, quel qu'en soit le coût, pour assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. Pour y parvenir, un certain nombre de mesures devraient être mises en place.

Restructurer la police ivoirienne

La police ivoirienne doit être restructurée dans son esprit, dans le contenu de sa formation mais également dans son mode de recrutement.

Au niveau de l'esprit, force est de constater qu'aucune police ne peut être efficace si elle n'est pas animée par une âme que nous qualifierons de nationaliste. Il est important de noter que le mot « nationaliste » ici n'est pas à comprendre sous le prisme de la xénophobie. En revanche, il est analysé comme l'affirmation de l'amour pour son pays, la volonté affichée de manière désintéressée de servir les intérêts de celui-ci. Ce nationalisme devrait être une des vertus les mieux partagées en Côte d'Ivoire. La police nationale doit donc s'y abreuver afin de contribuer efficacement à l'établissement de la sécurité sur le territoire. Cet esprit nationaliste, tel que défini, devrait être un des éléments constitutifs du programme de formation à l'Ecole Nationale de Police (ENP).

De plus, il serait important de revisiter le système de recrutement des élèves policiers avec un système d'évaluation novateur intégrant la moralité, le refus de la corruption, l'intégrité. Bien entendu pour obtenir cela d'un policier, il faudrait un accompagnement étatique. En plus du salaire que percevra à chaque fin de mois le policier, ce dernier pourrait bénéficier d'une assurance couvrant tous les risques auxquels il aura à faire face dans l'exercice de son activité de maintien de l'ordre et de la sécurité. Une telle assurance, fondée sur des cotisations à la source, avec une contribution de l'Etat pour chaque policier, devrait être fiable et crédible. Par exemple, si le policier cotise à hauteur de 2% de son salaire de base, l'Etat devrait l'assister quant à lui à hauteur de 3 voir 4% de ce même salaire. Ces facteurs incitatifs liés à la couverture des risques de ce métier devraient être perçus par les policiers comme un message fort provenant des autorités qui se soucient de leurs conditions de vie. Le policier se sentant considéré et écouté aura ainsi tendance à davantage s'impliquer dans ses tâches quotidiennes et d'éviter tout comportement corruptif. Le gouvernement ivoirien a récemment décidé de recruter 26770 policiers d'ici 2020 afin d'atteindre le ratio d'un policier pour 400 habitants. Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'annoncer un chiffre certes ambitieux, il faut surtout mettre en place les moyens nécessaires pour accueillir ces nouveaux agents de police au sein de l'ENP et s'assurer qu'ils reçoivent une formation en adéquation avec les valeurs qu'incarnent la république de Côte d'Ivoire.

De plus, Le samedi 1^{er} décembre 2018, la préfecture de police a lancé une opération de lutte contre les actes d'incivilités liés au code de la route dans le District d'Abidjan en vue de sécuriser les fêtes de fin d'année. Ce dispositif prendra fin en janvier 2019. L'initiative est bonne mais mériterait tout de même quelques améliorations. Dans un premier temps, cette opération ne devrait pas uniquement concerner le district d'Abidjan mais devrait être étendue aux autres principales villes du pays. De plus, pourquoi ne pas rendre cette brigade permanente, tant les incivilités routières semblent malheureusement être un quotidien. Enfin, d'après le Commissaire divisionnaire Dosso Issiaka, cette opération mobilise « une vingtaine de policiers dont cinq femmes ». On constate ici

que les moyens ne sont clairement pas en concordance avec les objectifs qu'on veut atteindre. Une hausse significative des effectifs permettrait sans doute d'effectuer un travail de qualité.

Développer une synergie d'actions entre policiers, gendarmes et militaires

L'idée est de créer une unité spéciale composée de tous les « corps habillés » pour mener des opérations ponctuelles de manière répétée dans les quartiers précaires et des affaires. Cette unité spéciale ne devrait pas agir uniquement au niveau de la capitale économique qu'est Abidjan mais au contraire devrait être déployée sur toute l'étendue du territoire. Le besoin de sécurité ne se fait pas sentir uniquement à Abidjan, il est national. Pour ce faire, cette unité pourrait être éclatée en plusieurs bataillons pour conduire des opérations dans une ville ou une région donnée.

Renforcer la relation entre la population civile et les corps habillés : la police de proximité

Dans la perspective de la restructuration des services de police, un pan de la police ivoirienne devrait être érigé en police de proximité. Il est extrêmement urgent que les policiers patrouillent en permanence dans les rues et les ruelles des villes et des quartiers et qu'ils soient placés à des endroits névralgiques et stratégiques des grands centres urbains. Par exemple, la ville d'Abidjan comprend trois principales entrées terrestres que sont l'autoroute du Nord, l'autoroute de l'Est et la route de Grand-Bassam. Ces trois principaux axes routiers devraient être en permanence sous contrôle de la police.

La sécurité des personnes et des biens fait partie des devoirs régaliens d'un Etat. L'article 21 de la Constitution de la Côte d'Ivoire stipule que « tout citoyen a le droit de se déplacer et de s'établir librement sur toute partie du territoire national ». Ce droit ne peut être pleinement exercé sans un cadre sécuritaire efficace. Les pouvoirs publics ivoiriens doivent donc veiller à la sécurité des biens et des personnes qui constitue un gage important comme nous l'avons mentionné précédemment, de confiance des investisseurs.

Une patrouille permanente avec des groupes de 3 à 4 policiers qui se relaient régulièrement jouera un rôle de prévention et de dissuasion. Mais encore une fois les conditions du succès d'une telle opération sont, entre autres, la motivation salariale, les équipements adéquats, la couverture pour une assurance contre les risques encourus et surtout cette dose de nationalisme qui permettra au policier de faire passer l'intérêt du collectif et de son pays en premier.

Par ailleurs, la police de proximité ne peut produire les résultats escomptés sans la collaboration constante des populations à protéger. Cette collaboration doit se manifester en termes de partage d'informations, de dénonciation des mouvements

suspects ou de comportements insolites. La police de proximité, c'est une police véritablement intégrée aux populations. Il doit exister une parfaite symbiose, une réelle relation d'assistance mutuelle entre populations et policiers. Une telle police est avant tout conseillère, anticipative, dissuasive, persuasive, protectrice avant d'être répressive.

S'adapter aux nouvelles menaces : le terrorisme et les menaces cyber

Le 13 mars 2016, la Côte d'Ivoire subit le premier attentat sur son sol. Une fusillade va éclater à Grand-Bassam, station balnéaire et lieu de tourisme prisé par les ivoiriens et les expatriés. L'attaque a fait officiellement 19 morts dont trois soldats des forces ivoiriennes. Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) va revendiquer l'attaque. Mais quel est l'origine de ce groupe ? L'origine de la nébuleuse appelée AQMI depuis son allégeance à Al-Qaïda en 2007 fait l'objet de nombreuses controverses. Elle s'est initialement déployée en Algérie avant de s'implanter dans le nord du Mali. Elle y aurait pris la suite du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), lui-même dissident du Groupe Islamique Armé (GIA) qui avait émergé pour protester contre l'annulation par les militaires algériens de la victoire du Front Islamique du Salut (FIS) au premier tour des élections législatives de 1991. Ce sont les manœuvres d'infiltrations des services de sécurité algériens qui auraient ensuite contribué à développer et pousser les djihadistes vers le Mali. Sous l'égide de son émir Abdelmalek Droukdel et de son commandant le plus célèbre, Mokhtar Belmokhtar, AQMI a alors contribué à mener des attaques en Algérie tout en étendant son rayon d'actions vers la Mauritanie et le Niger. Désormais dotés de bases arrière dans le nord du Mali, le groupe a également soutenu le combat des sécessionnistes Touaregs. Allié au mouvement Ansar Dine (les Défenseurs de la religion), d'Iyad Ag Ghali, il a ainsi profité en 2012, des troubles à Bamako et du coup d'Etat contre le président Amadou Toumani Touré pour prendre le contrôle de la ville de Tombouctou au moment où l'armée malienne cessait de combattre et se retirait de la région. L'intervention militaire française dans le nord du Mali à partir de 2013 (opération Serval), n'a ainsi pas mis un terme aux activités des combattants d'Al-Qaïda dans la région. Dispersés dans les dunes du Sahara jusqu'en Libye, ceux-ci ont au contraire étendu leur rayon d'action comme l'atteste les attentats de Grand-Bassam.

On constate ainsi que les menaces évoluent. Cependant, l'armée ivoirienne (et de manière générale les armées africaines), a été conçue pour faire face à des formes de conflictualités de type interétatiques (entre Etats). Force est de constater aujourd'hui que les conflits sont davantage de la forme intra-étatique (à l'intérieur des Etats). L'appareil de défense et de sécurité ivoirien devrait donc s'adapter à cette nouvelle menace. C'est dans cette perspective que le 30 novembre 2017, en marge du sommet UA-UE à Abidjan, les présidents ivoiriens et français ont officialisé leur volonté commune de créer un centre régional dédié à la lutte contre le terrorisme. Ce projet se concrétise par la création de l'Académie

Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILTC), dont la présentation a été effectuée conjointement par le Ministre français de l'Europe et des Affaires Etrangères, Jean-Yves Le Drian et le Ministre de la Défense ivoirien, Hamed Bakayoko le 18 octobre 2018. Cette académie sera articulée autour de trois piliers complémentaires :

- Une école des cadres dédiée aux acteurs de la lutte contre le terrorisme en situation de responsabilités. L'ambition étant de favoriser la prise en compte globale du terrorisme, depuis le renseignement jusqu'au traitement judiciaire en passant par l'action des forces spécialisées.
- Un camp d'entraînement qui disposera des installations spécifiques (infrastructures de tir, diversité de milieux, urbain, maritime, lagunaire...) et qui offrira aux unités des conditions d'entraînement et d'enseignement optimales
- Un institut de recherche stratégique permettant le partage de doctrine, l'analyse de la menace, l'échange de retours d'expérience entre les différents partenaires.

Bien qu'il s'agisse d'une initiative qui va dans le sens de l'établissement d'un environnement mieux sécurisé, il faudrait tout de même noter un inconvénient majeur. En effet, cette académie par sa vocation « internationale » contribuera indirectement à placer la Côte d'Ivoire sous le feu des projecteurs et donc augmenter paradoxalement la menace d'attaques terroristes sur le territoire.

En plus du terrorisme, la révolution numérique que connaît le monde depuis un certain nombre d'année fait émerger un nouveau terrain de conflictualité et de menaces : le cyberspace. Malheureusement la Côte d'Ivoire s'est forgé une mauvaise réputation dans le domaine avec de nombreux actes de cybercriminalité commis par plusieurs individus. En effet, les tentatives d'extorsions de fonds par internet sont très fréquentes, notamment avec le phénomène des « brouteurs ». La mise en place de la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) est une bonne initiative. Il faudrait allouer davantage de moyens à cette plateforme pour plus d'efficacité.

Enfin face à ces nouvelles menaces, il est indispensable de développer une solidarité avec les pays voisins en matière de sécurité. Cette solidarité doit s'inscrire dans le cadre d'une coopération régionale, notamment en termes de services de renseignements.

Le devoir républicain

La défense du territoire de la république et de ses institutions doit être au cœur du mandat des armées. L'armée républicaine doit s'ancrer dans les valeurs tout aussi républicaines. Ainsi, le recrutement des soldats et la promotion dans la grande

muette ne doivent obéir ni au tribalisme, encore moins à l'ethnocentrisme. Les seuls critères à appliquer doivent se fonder sur la citoyenneté et le mérite. Si ces vertus ne gouvernent pas l'évolution de l'armée, celle-ci s'expose aux manipulations de tout genre, susceptibles soit d'affaiblir l'armée elle-même, soit de favoriser ou de faciliter le recrutement dans ses rangs d'aventuriers pour renforcer les rébellions tribales.

En outre, il s'avère extrêmement important d'améliorer constamment les conditions de vie et de travail des militaires qui ont la lourde responsabilité de défendre les frontières et de protéger les institutions républicaines. La spécificité de cette tâche, ainsi que les risques encourus dans son exécution par les pensionnaires de la grande muette devraient être pris en considération. De même, il est aussi urgent de tout mettre en œuvre pour assurer la formation continue des soldats et de leur hiérarchie. Un soldat sans formation constitue un danger potentiel pour la communauté. La formation est de nature à enseigner aux soldats les vertus de la république, à enraciner en eux ces valeurs pour les éloigner ainsi de toute « révolution de palais » ou de toute participation aux projets nuisibles d'individus voulant porter atteinte à la stabilité de l'Etat.

Assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, fait partie intégrante des fonctions régaliennes de tout Etat moderne. Les autorités actuelles et futures de la Côte d'Ivoire devraient donc faire de la sécurité un des piliers de leurs programmes de gouvernement. Pour réussir dans cette opération, il convient d'accorder toute l'attention requise à tous les « corps habillés », veiller à l'épanouissement de ce corps pour lui permettre d'exercer ses tâches avec honneur, dignité, bravoure et détermination. Par ailleurs, il est à noter que le succès de l'opération sécuritaire exige que les citoyens coopèrent avec les pouvoirs publics et le corps de défense et de sécurité. Unité, Discipline Travail, tel devrait être le leitmotiv de l'appareil sécuritaire et de défense ivoirien.